

SCI AB
Société civile immobilière
Au capital de 100,00 Euros
200 rue de la Croix Nivert, 75015 Paris
939 777 652 R.C.S. PARIS

DECISION EXTRA-ORDINAIRE DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 29/06/2026

L'an deux mille vingt-six et le lundi 29 juin à 21 heures, la Gérance de la société civile immobilière
, Madame BALOH Alexandra, née le 28 juillet 1994 à HAYANGE (57) de nationalité Française, Célibataire, Non liée par un pacte civil de solidarité, Résidente au sens de la réglementation fiscale, demeurant au 11B rue Maginot 57330 Hettange-Grande.

L'assemblée est présidée par **Madame BALOH Alexandra** en qualité de Gérant.

Sont présent : **Madame BALOH Alexandra et Monsieur CALDERINI Maxime**
totalisant 100% des parts et droits de vote de la société.

La présidence constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer.

La présidence déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Cession de part

PREMIERE RESOLUTION

- Le cédant Monsieur CALDERINI Maxime cède la totalité de ses parts de la société (1 part) à Madame BALOH Mireille, Yvonne conformément à l'acte de cession du 29/06/2026 signé par chacune des parties.

Ainsi, Madame BALOH Mireille, Yvonne détient 1 part sur 100 de la société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme du procès-verbal à l'effet d'accomplir, s'il y a lieu, toutes formalités de publicité, de dépôt et autre.

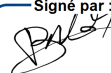
Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés.

Fait à PARIS
Le 29/06/2026

Les associés

Signé par :

C213237EB23F49A...

Signé par :

EA881EC8615B4D8...